

MODALITÉS DU DÉFI CHOLETAIS 2024

EPREUVES – ALLURE LIBRE

1 équipe de 4 personnes mixtes, avec :

- Parcours course à pied (4 kms) : 1 personne
- Parcours VTT (environ 8 kms) : 1 personne
- Parcours sportif et ludique : 2 personnes

MATÉRIEL

Les VTT et casques **obligatoires** sont à la charge des participants.

INSCRIPTIONS

Par équipe : **100 €**

Le certificat médical **n'est pas obligatoire**, les participants devront néanmoins s'assurer d'être en capacité de participer aux différentes épreuves.

ORGANISATION

L'Office Municipal du Sport de Cholet gère l'accueil, la sécurité sur les différents parcours, la mise à disposition des dossards et la gestion des palmarès.

PALMARÈS

Des points seront attribués aux équipes dans l'ordre d'arrivée des différentes épreuves.

Les participants auront la possibilité de gagner des points « bonus » en venant avec une mascotte représentative de leur structure (humaine, peluche, totem...)

- 1 lot aux 3 premières équipes
- 1 trophée à la structure avec le plus grand nombre de supporters (applaudimètre)
- 1 récompense à l'équipe avec le nom le plus original

ANNULATION ET MODIFICATION DE LA COURSE

L'Office Municipal du Sport de Cholet se réserve le droit d'annuler la course en cas de force majeure et de modifier le parcours ou les horaires pour des raisons de sécurité ou de mauvaises conditions météorologiques.

DÉSISTEMENT

En cas de désistement de l'équipe après le 24 mai 2024, les droits d'inscription resteront acquis à l'organisation.

☐ Je déclare que tous les équipiers sont de la même structure.

Déroulement

🕒 **de 17h30 à 18h00**

Remise des dossards

🕒 **18h30**

Départ des épreuves

🕒 **20h30**

Remise des récompenses
suivi d'un moment de
convivialité